

INTERCOMMUNALE D'INHUMATION scrl

Rapport de gestion 2022



Point de vue : le balcon de Manet, René Magritte

« Il n'y a que deux conduites avec la vie : ou on la rêve ou on l'accomplit. »

René Char

1. Les organes de gestion

Voici la liste des administrateurs et délégués qui ont été nommés à la suite des élections communales de 2018 et ont exercé leur mandat en 2022 :

<i>Communes associées</i>	<i>Administrateurs</i>	<i>Délégués</i>
1. Anderlecht	Lotfi Mostefa	Nadia Kammachi
2. Ville de Bruxelles	Ahmed El Ktibi	Benhur Yusuf Ergen
3. Berchem-Ste-Agathe	Patrick Issenghe	Patrick Issenghe
4. Evere	Véronique Levieux	Arsim Jakupi
5. Ganshoren	Serge Janssen	Lionel Van Damme
6. Ixelles	Marie-Carmen Bex Marie Borsu	Marie Borsu
7. Koekelberg	Nadia Badri	Anne Tyssaen
8. Molenbeek-St-Jean	Hicham Chakir	Hicham Chakir
9. St-Gilles	Khalid Mansouri	Michel Libouton
10. St-Josse	Safa Akyol	Serob Muradyan
11. Schaerbeek	Sadik Köksal Mohamed Echouel	Sadik Köksal Mohamed Echouel
12. Uccle	Laurence Vandeputte Fathiya Alami	Jérôme Toussaint

Président

Hicham Chakir
Khalid Mansouri à partir du 29 juin 2022

Vice – Président

Khalid Mansouri
Serge Janssen à partir du 29 juin 2022

Directeur

Ludo Beckers

Assistante

Kadija El Youssfi

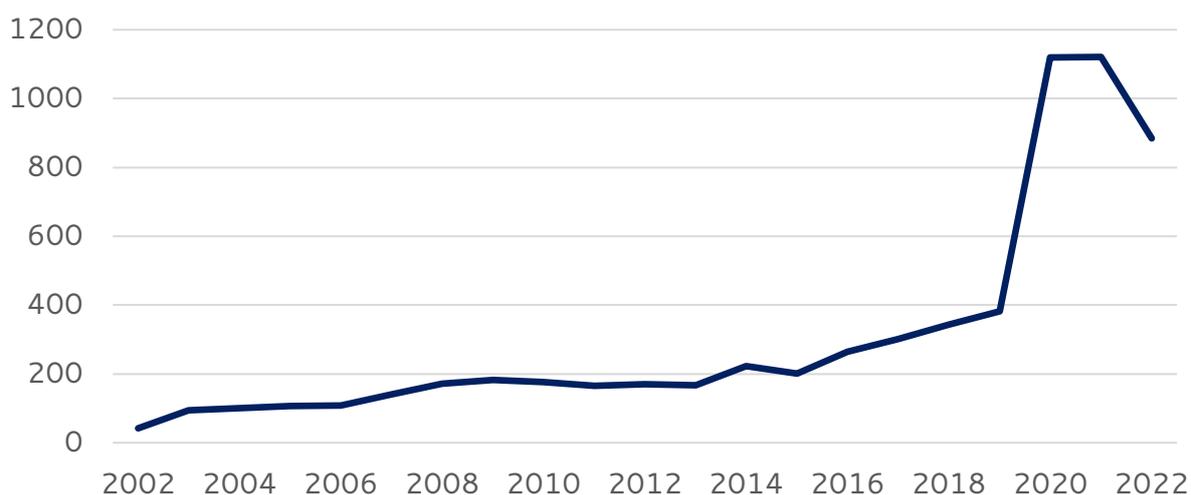
Ouvriers

Hakim Debza, Ali Abbouti, Ghazi Tuncer Battal,
Roman Beckers et Arnaud Huybrechts

Voici les sujets traités lors des 7 réunions du Conseil d'Administration :

- L'approbation du rapport de gestion et des comptes annuels 2021 ;
- Les nominations de :
Mme Fathiya Alami qui remplace Mme Laurence Vandeputte ;
Mme Marie Borsu qui remplace Mme Marie – Carmen Bex ;
M. Mohamed Echouel qui remplace M. Sadik Köksal ;
- La modification du règlement du cimetière ;
- La modification des statuts administratif et pécuniaire de l'intercommunale ;
- L'engagement de Mme Isabelle Thomas à la fonction de directrice à partir du 1^{er} février 2023 ; elle remplacera M. Ludo Beckers qui quittera l'intercommunale le 28 avril 2023 ;
- La construction du bâtiment de l'intercommunale qui a débuté le 27 janvier 2020 ;
- La recherche d'un nouveau site.

2. *Le nombre de concessions vendues par année*



Du 15 avril 2002, date de l'ouverture du cimetière multiconfessionnel, au 31 décembre 2022, nous avons vendu **6.466** concessions.

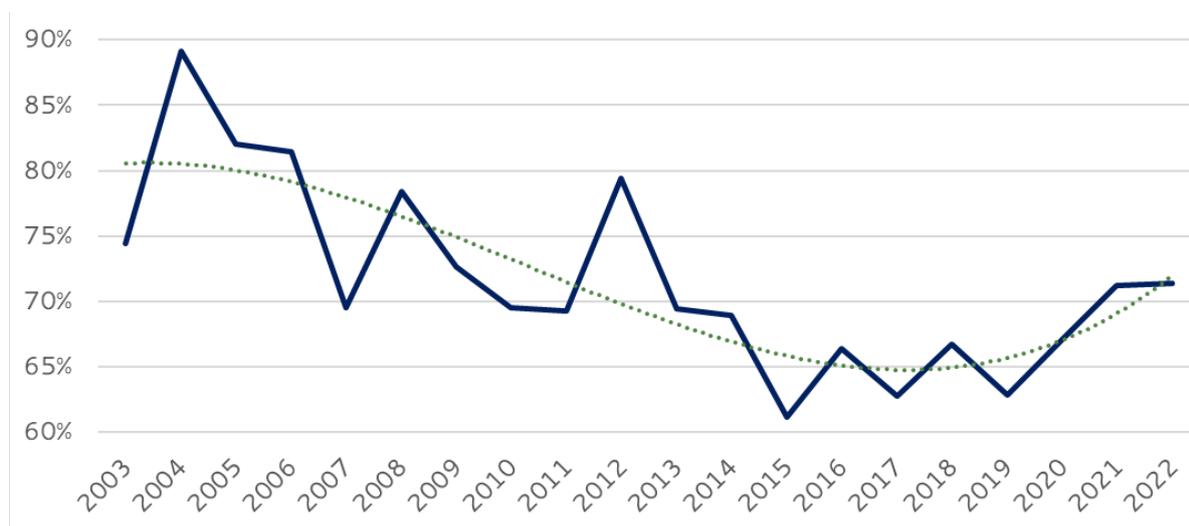
En 2019, nous avons vendu **382** concessions.

En 2020 et 2021, le nombre d'enterrements a triplé car les rapatriements des défunts étaient interdits du fait de la COVID.

En 2022, nous avons vendu **885** concessions, plus du double de concessions vendues en 2019.

Après la pandémie, le nombre de personnes qui choisissent d'enterrer leurs proches au cimetière multiconfessionnel a fortement augmenté.

3. La proportion de défunts domiciliés dans les communes associées



En 2022, **71 %** des défunts sont domiciliés dans une commune bruxelloise associée à l'intercommunale.

11 % des personnes décédées habitent dans une commune bruxelloise qui n'est pas associée à l'intercommunale (principalement Forest et Jette).

L'adhésion de la commune d'Anderlecht à l'intercommunale, le 24 juin 2021, explique cette augmentation par rapport aux dernières années.

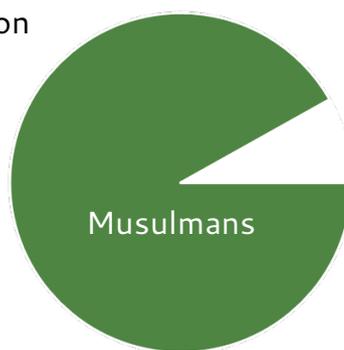
18 % des personnes inhumées n'habitent pas à Bruxelles.

4. Le nombre de défunts selon la confession

	Musulmans	Orthodoxes	Catholiques	Juifs
Depuis le				
15-04-2002	5979			
10-12-2004		375		
31-12-2007			69	
23-06-2009				43

Depuis le 15 avril 2002, date de l'ouverture du cimetière, **93 %** des personnes inhumées sont de confession musulmane.

En 2022, **64 %** des musulmans sont enterrés dans un linceul, sans cercueil.



5. Les tarifs des concessions

Type de concession		Durée	
		25 ans	50 ans
Adultes	1 ^{ère} personne	1.300 €	2.200 €
	2 ^{nde} personne	650 €	1.100 €
Enfants	1 ^{er} enfant	550 €	900 €
	2 nd enfant	275 €	450 €
Fœtus / Urnes	1 ^{er} fœtus / urne	350 €	600 €
	2 nd fœtus / urne	175 €	300 €

Si le défunt n'est pas domicilié dans une commune associée à l'intercommunale, ces tarifs sont majorés de 80 %.

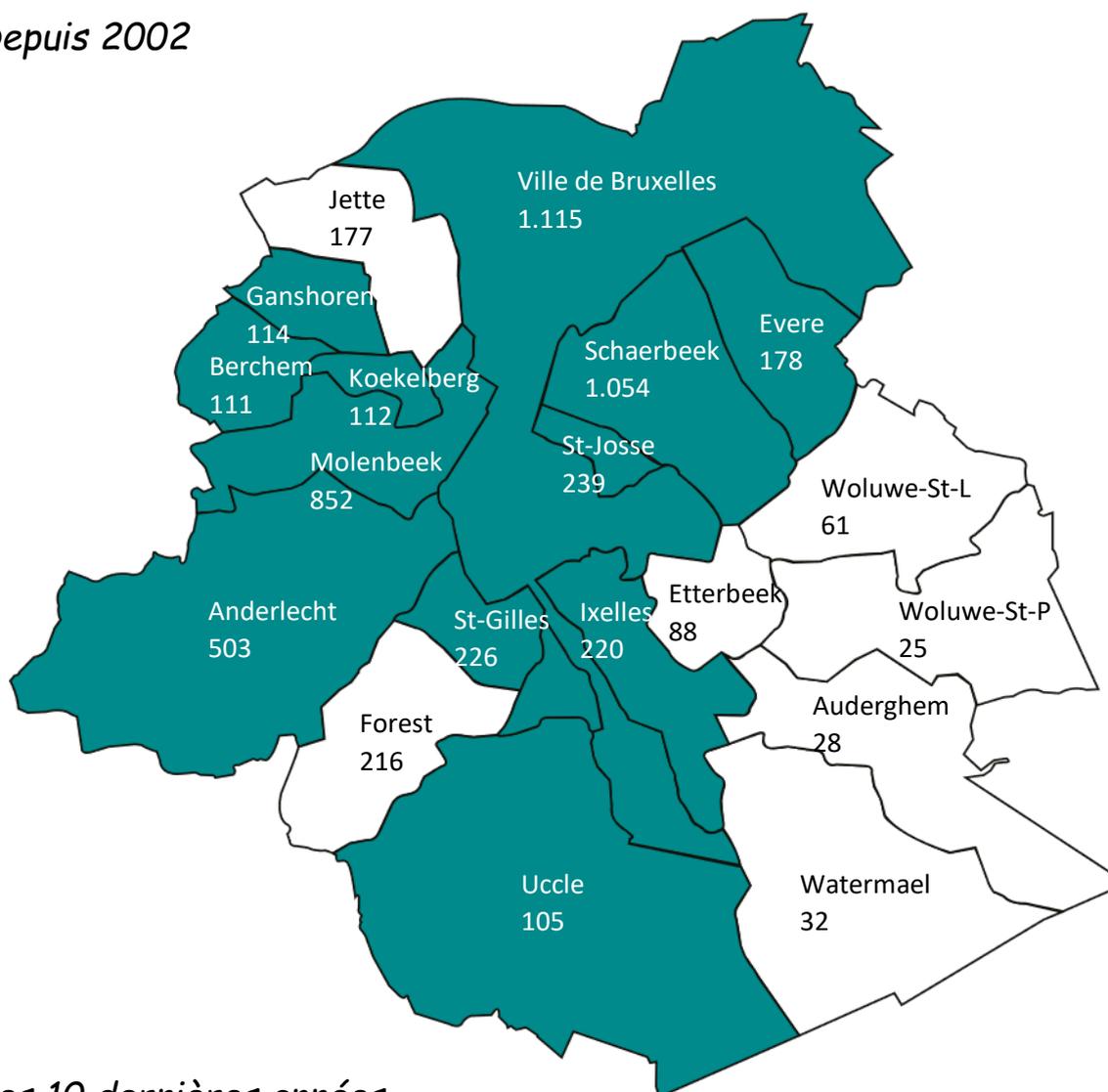
Les concessions des personnes indigentes sont financées par des associations caritatives qui paient le tarif simple.

6. Le nombre de concessions vendues par commune bruxelloise

Le nombre de concessions vendues à des défunts bruxellois depuis le 15 avril 2002, date de l'ouverture du cimetière, s'élève à 5.456.

Soit **84 %** du nombre total de concessions vendues.

Depuis 2002

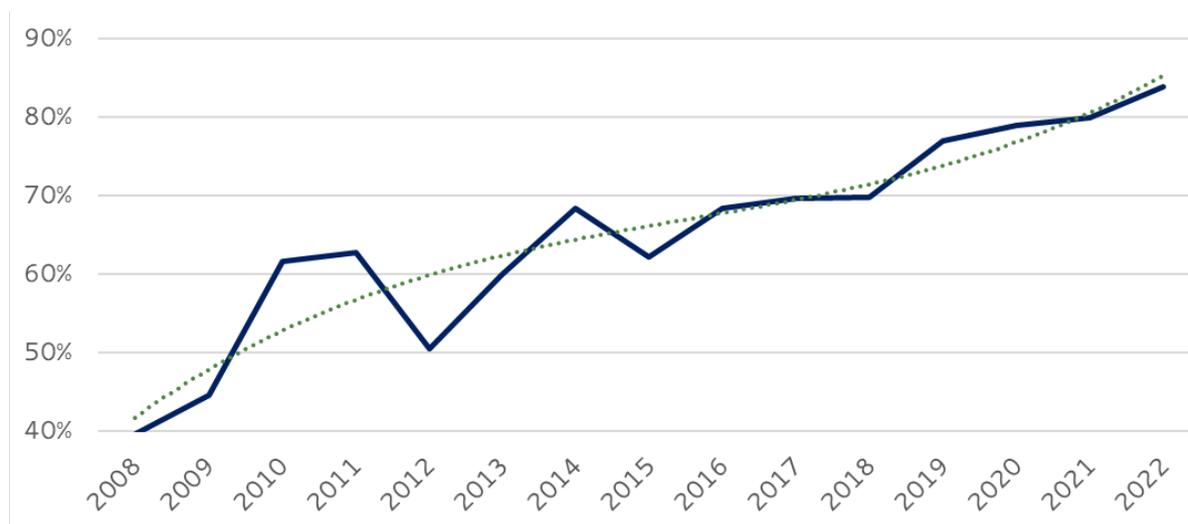


Les 10 dernières années

COMMUNES	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Anderlecht	10	17	19	24	29	26	27	105	115	83
Bruxelles	33	46	35	40	45	63	63	182	174	157
Berchem	4	3	2	3	6	3	9	17	14	20
Etterbeek	8	1	1	3	4	5	9	16	12	12
Evere	5	9	5	11	11	15	7	29	24	28
Forest	1	4	7	6	8	13	13	45	59	38
Ganshoren	3	3	6	6	7	11	9	17	12	20
Ixelles	6	7	9	7	14	13	9	36	32	24
Jette	11	7	5	3	7	9	8	31	31	22
Koekelberg	1	6	3	4	7	4	5	23	20	18
Molenbeek	15	14	11	34	34	46	56	189	169	107
Schaerbeek	30	42	34	45	44	47	52	146	157	109
St-Gilles	6	4	8	17	6	6	11	51	30	27
St-Josse	10	12	7	7	9	16	10	40	38	27
Uccle	3	7	3	2	6	5	9	21	13	12

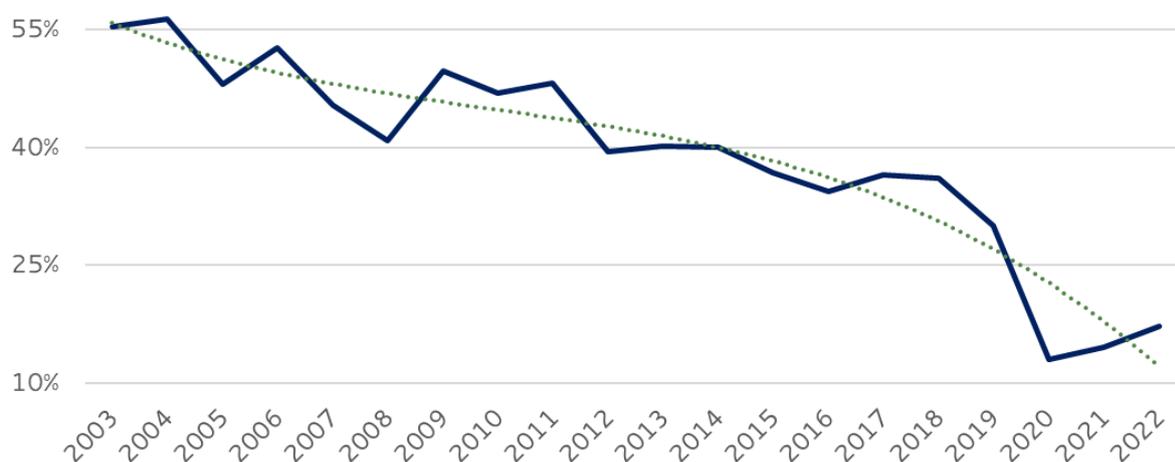
7. La proportion de concessions de 25 ans

En 2022, nous avons vendu **742** concessions d'une durée de 25 ans et **143** concessions d'une durée de 50 ans.
La durée d'une concession est renouvelable.



Depuis 2015, la proportion de concessions d'une durée de 25 ans ne cesse d'augmenter par rapport aux concessions d'une durée de 50 ans.
En 2022, **84 %** des concessions vendues ont une durée de 25 ans.

8. La proportion d'enfants



Les premières années, nous vendions plus de concessions destinées à des enfants que de tombes pour adultes.

En 2022, **17 %** des inhumations concernent des enfants (principalement des fœtus et des enfants mort-nés).

9. Le bilan

	2021	2022	
ACTIF	4.246.996	4.531.477	
Où va l'argent ?			
ACTIFS IMMOBILISES	2.394.183	2.838.269	Valeur résiduelle
Aménagement du cimetière	1.655.091	1.884.997	Cadres, clôtures
Outillage	26.197	24.508	
Mobilier	1.030	810	
Matériel roulant	99.702	72.383	
Matériel informatique	2.459	1.088	
Immobilisations en cours	609.703	854.483	Bâtiment
ACTIFS CIRCULANTS	1.852.813	1.693.208	
Créances à plus d'1 an	41.600	31.200	Adhésion d'Anderlecht
Créances à moins d'1 an	327.179	383.666	Communes, subsides, clients
Valeurs disponibles	1.483.493	1.278.107	- 14 %
Charges à reporter	540	234	Allegro 2022

La créance à plus d'1 an de **31.200 €** concerne les frais d'adhésion d'Anderlecht.

Toute commune qui s'associe à l'intercommunale paie une somme forfaitaire de 52.000 € qui équivaut à la participation financière des communes constituantes aux frais de fonctionnement de l'intercommunale des années 2000 à 2003.

Tout nouvel associé peut payer cette somme en 5 annuités égales de 10.400 €.

La commune d'Anderlecht, associée à l'intercommunale depuis le 24 juin 2021, paiera les 3 dernières annuités en 2023, 2024 et 2025.

Les créances à moins d'1 an : **383.666 €**

- 224.935 € de concessionnaires ;
- 35.253 € de fournisseurs débiteurs ;
- 12.400 € de parts de capital d'Anderlecht ;

- 20.800 € de frais d'adhésion d'Anderlecht (annuités 2021 et 2022) ;
- 15.000 € de communes associées ;
En effet, **2** communes associées n'ont pas payé leur participation financière aux frais de fonctionnement de l'intercommunale en 2018 et/ou 2019 : Koekelberg (5.000 €) et Schaerbeek (10.000 €) ;
- 75.278 €, le solde des subventions pour la construction du bâtiment ;

En 2018, l'intercommunale a décidé de construire un bâtiment composé d'une salle de cérémonie, de toilettes publiques, d'un garage, d'un bureau, d'un réfectoire et d'un vestiaire. Les travaux de construction ont débuté le 27 janvier 2020.

Le coût de ce bâtiment basse énergie fut estimé à **752.784 €**. La Région de Bruxelles – Capitale subventionne 50 % du coût estimé, soit 376.392 €.

Au 31 décembre 2022, les frais de construction se chiffrent à 745.662 €.

Les frais d'architectes et des bureaux d'études s'élèvent à 108.821 €.





La réception du bâtiment devrait avoir lieu au début du mois de juillet 2023.

	2021	2022	
PASSIF	4.246.996	4.531.477	
D'où vient l'argent ?			
CAPITAUX PROPRES	3.653.581	3.991.220	+ 9 %
Apports	148.747	148.747	
Réserves	388.634	388.634	Fonds générés en interne
Bénéfice reporté	2.739.808	3.077.447	Fonds générés en interne
Subsides en capital	376.392	376.392	Région Bruxelles-Capitale
DETTES	593.415	540.257	Fonds externes
A plus d'1 an	309.848	309.848	Aménagement du cimetière
A moins d'1 an	242.490	189.205	Fournisseurs, charges salariales
REGULARISATION	41.077	41.204	Intérêts sur l'emprunt

Nos dettes à plus d'un an concernent l'emprunt pour l'aménagement du cimetière.

Nos dettes à moins d'un an comprennent des factures de fournisseurs payées au mois de janvier 2023 (la construction du bâtiment et les cadres qui délimitent les tombes), des charges salariales et des intérêts.

LE RESULTAT

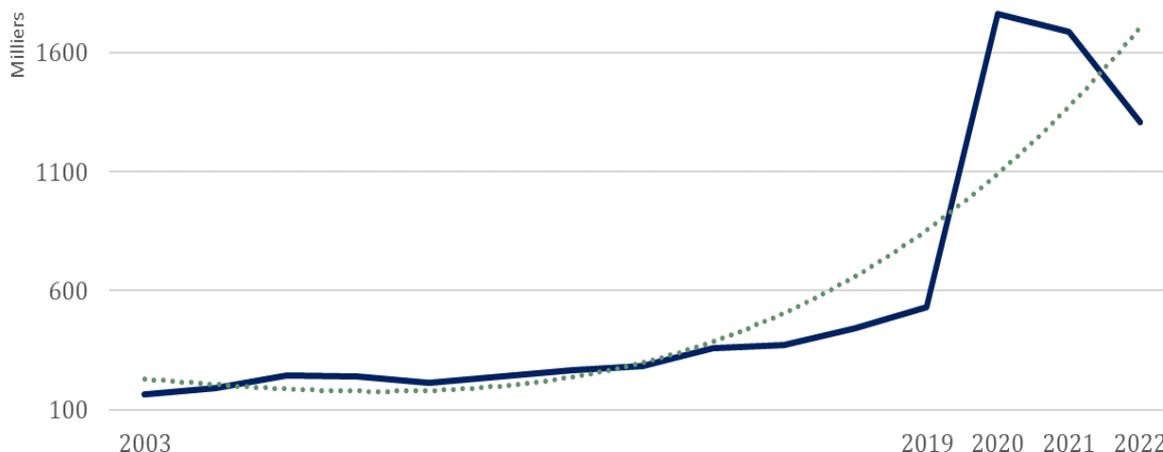
	2021	2022	
VENTES	1.757.347	1.316.354	- 25 %
CHIFFRE D'AFFAIRES	1.686.400	1.309.672	Ventes de concessions
AUTRES PRODUITS	69.858	6.682	Adhésion Anderlecht
COÛT DES VENTES	781.906	973.461	+ 24 %
MARCHANDISES	49.002	62.065	Terre, poutres, plaquettes
SERVICES / BIENS	224.331	235.715	+ 4,5 %
Location du terrain	7.122	7.528	Bail emphytéotique
Location du bureau	12.073	24.865	Conteneurs, toilettes

Loc. terminal, popsy	1.107	1.289	Paiements électroniques
Loc. matériel roulant	8.718	2.193	Pelle mécanique
Entretien du terrain	28.790	40.219	Schiste, plantes, copeaux
Entretien construction	0	6.779	Lasure, monuments, citern
Entr. machines, outillage	3.410	1.653	Tondeuse, désherbeuse
Entr. du matériel roulant	6.617	8.997	Pelles, chargeurs
Fournitures de bureau	7.260	7.205	Bureau de l'assistante
Livres, documentation	328	94	
Petit matériel	36.704	31.774	Achats < 1.000 €
Produits d'entretien	885	702	
Eau, gaz, élec., gazole	5.336	5.633	
Secrétariat social	5.066	8.177	
Vêtements de travail	6.731	11.744	8 travailleurs
Assurances	2.931	1.888	
Frais de formation	1.321	0	
Honoraires d'experts	24.930	12.197	Notaire, horticulteur
Honoraires réviseur	2.600	2.603	
Honoraires comptable	20.714	28.827	
Frais postaux	174	157	
Téléphonie, site	4.288	3.557	
Frais de déplacement	1.314	2.786	0,4259 € / Km + outils
Frais de réception	168	454	Aïd el-Fitr
Volontaires	14.670	14.146	Vêtements, nourriture
Jetons de présence	22.743	9.428	120 € / réunion + INASTI
Publications légales	167	763	Moniteur
Imprimés	1.476	0	Papier à entête, dépliants
Sodexo	155	57	

<i>REMUNERATIONS</i>	314.278	470.490	+ 50 %
<i>AMORTISSEMENTS</i>	137.720	165.463	Partie consommée
<i>REDUCTIONS VALEUR</i>	-5.420	-300	
Charges exceptionnelles	61.995	40.028	Schaerbeek
<i>Bénéfice d'exploitation</i>	975.441	342.893	
Produits financiers	5	31	
Charges financières	2.991	5.284	Intérêts, frais bancaires
<i>BENEFICE A AFFECTER</i>	972.455	337.640	

Commentaires

- Chiffre d'affaires : 1.309.672 €



En 2022, les produits des concessions se chiffrent à **1.304.815 €**.

Ils ont diminué de 381.585 € par rapport à 2021 et de 458.495 € par rapport à 2020. Mais, en 2020 et 2021, le nombre d'enterrements était exceptionnellement élevé car les rapatriements des défunts étaient interdits du fait de la pandémie.

Les produits ont augmenté de 774.400 € par rapport à 2019.

- Autres produits : 6.682 €

Les autres produits ont également baissé par rapport à 2021 car les frais d'adhésion de la commune d'Anderlecht ne figurent plus dans les produits en 2022.

L'intercommunale n'a pas demandé aux associés de contribuer aux frais de fonctionnement des années 2020, 2021 et 2022.

- Achats de fournitures : 62.065 €

Ce compte comprend l'achat des plaquettes nominatives collées sur chaque tombe, les poutres utilisées pour enterrer les défunts dans un linceul, l'achat de terres pour combler les tombes affaissées.

Les frais d'entretien du cimetière ont fort augmenté car certaines tâches n'ont pas pu être réalisées en 2020 et 2021.

- Charges locatives constructions : 24.865 €

Dans l'attente de la construction du bâtiment de l'intercommunale, nous louons trois conteneurs : un conteneur-bureau pour le directeur, un conteneur-bureau pour son assistante, un conteneur-réfectoire et un conteneur-vestiaire pour les ouvriers employés par l'intercommunale.

- Entretien du terrain : 40.219 €

Ce poste regroupe l'achat de plantes, de copeaux et de gravier de schiste pour l'aménagement des parcelles 20 et 21.

- Assurances : 1.888 €

Le montant des assurances s'élève à 4.682 €, mais les assurances « Accidents de travail » et « Hospitalisation », qui varient en fonction du nombre de travailleurs, figurent dorénavant dans le compte « Rémunérations ».

- Rémunérations : 470.490 €

Depuis le 23 juillet 2018, l'intercommunale ne fait plus appel au personnel du cimetière communal pour entretenir ses parcelles et procéder aux inhumations.

L'augmentation du nombre de personnes employées, les majorations en fonction de l'ancienneté et de l'indice des prix, l'indemnité de rupture de l'ouvrier licencié et les régularisations (prime linguistique du directeur) expliquent la hausse des rémunérations en 2022 par rapport à 2021.

	2021	2022
Nbre moyen de travailleurs	4,9	8,8
Nbre d'heures prestées	6.798	9.066

- Charges exceptionnelles : 40.028 €

La commune de Schaerbeek et l'intercommunale ont fixé les frais des années 2018 à 2020 – consommation d'eau, gardiennage et information du public – à 51.826 €.

L'intercommunale a reçu une facture inexacte de 91.854 €, soit 40.028 € de plus que convenu.



10. Le bilan sur une page - BUP

BILAN 31/12/2022		INTERCOMMUNALE D'INHUMATION		RESULTAT	
ACTIF	Où va l'argent ?	PASSIF	D'où vient l'argent ?		
Actifs immobilisés	2.838.269	Capitaux propres	3.991.220	VENTES	1.316.354
		• Capital	148.747	• Chiffre d'affaires	1.309.672
		• Fonds générés	3.466.082	• Autres produits	6.682
		• Subsidés	376.392	COÛTS	973.461
Actifs circulants	1.693.208	Dettes	540.257	• Fournitures	62.065
• Anderlecht > 1 an	31.200	Dettes > 1 an	309.848	• Services	235.715
• Créances com.	260.188	Dettes < 1 an	189.205	• Rémunérations	470.490
• Autres créances	123.478	• Commerciales	133.163	• Amortissements	165.463
• Liquidités	1.278.107	• Charges sociales	54.999	• Réductions de valeur	-300
• Charges à reporter	234	• Autres dettes	1.043	• Autres charges	40.028
		Régularisations	41.204	Bénéfice d'exploitation	342.893
				• Produits financiers	31
				• Charges financières	5.284
TOTAL	4.531.477	TOTAL	4.531.477	BENEFICE	337.640

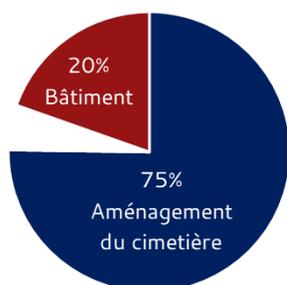
Le passif

Les fonds générés par l'intercommunale se chiffrent à 3.466.082 €.

L'intercommunale est ainsi financée à **76 %** par ses propres bénéfices cumulés.

Les dettes, 540.257 €, ne constituent que **12 %** du bilan et ne représentent que **42 %** de nos liquidités qui s'élèvent à 1.278.107 €.

L'actif



Depuis le 15 avril 2002, date de l'ouverture du cimetière, les investissements se chiffrent à 4.363.600 €.

Au 31 décembre 2022, la valeur résiduelle des investissements s'élève à 2.838.269 €, soit **63 %** des actifs.

En 2022, nous avons investi 609.550 € (principalement des cadres en béton qui délimitent les tombes et la construction du bâtiment de l'intercommunale).

Les liquidités représentent **28 %** des actifs.

Les autres actifs circulants constituent **9 %** du bilan.

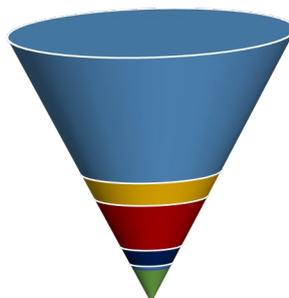
Le résultat

Le bénéfice de 337.640 € est moindre qu'en 2020 et 2021, les années de pandémie, mais est nettement plus élevé qu'en 2019.

En 2019, le bénéfice se chiffrait à 205.869 €.

En 2022, chaque vente d'un montant de **100 €**

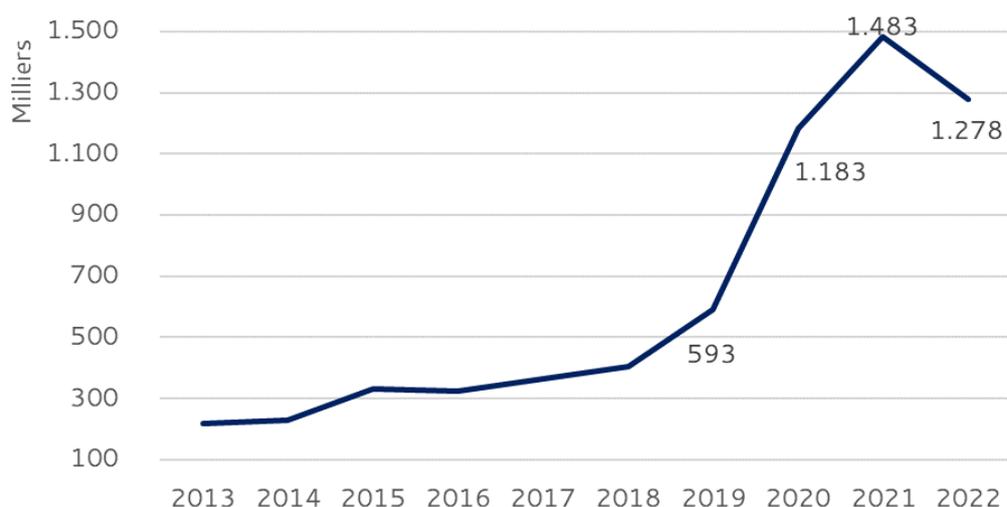
- Salaires	36 €
- Services, Biens	18 €
- Amortissements	13 €
- Fournitures	5 €
- Charges financières	3 €



engendre un bénéfice net de **26 €**

Ces différents ratios témoignent de la bonne santé financière de l'intercommunale.

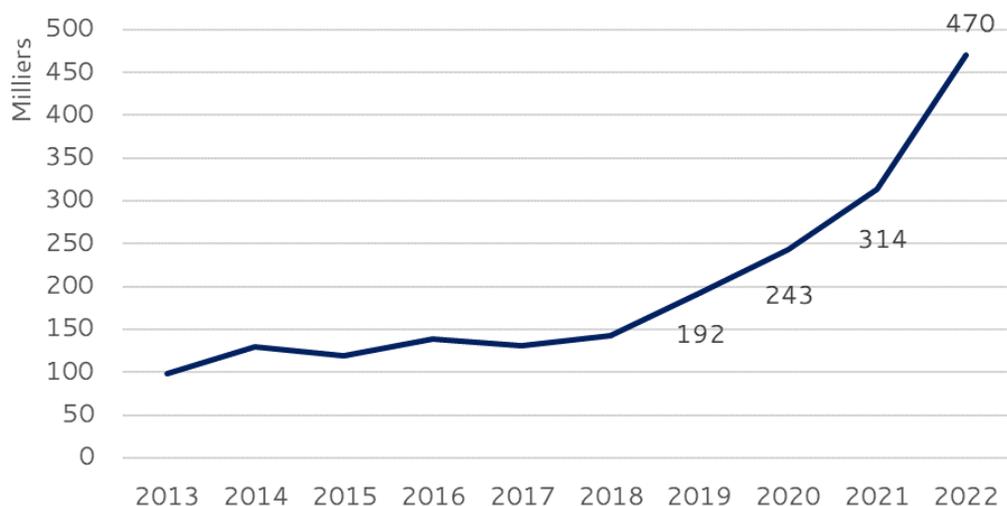
En 2022, les liquidités ont diminué de **205.386 €**.



Un rapide calcul montre que **nos dépenses excèdent nos recettes** :

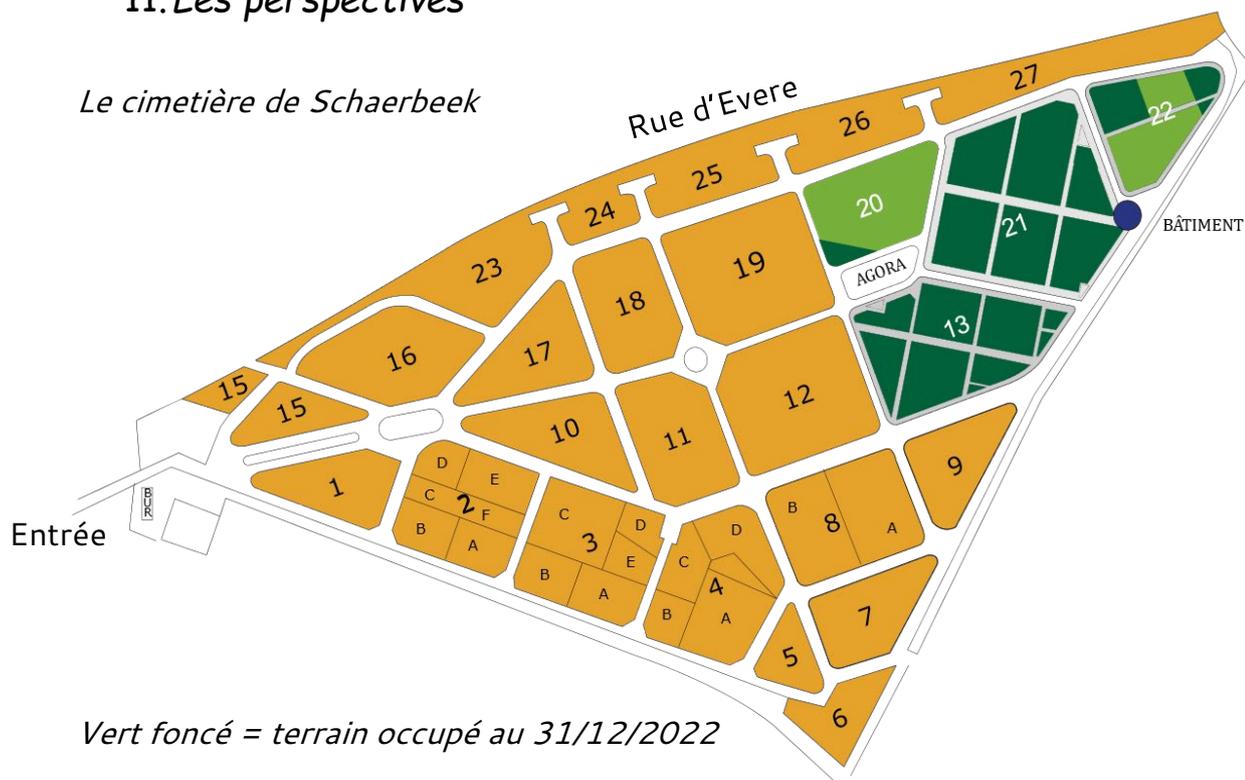
Ventes	1.309.672	<i>Remarques :</i> <i>Produits ≠ Recettes, Encaissements</i> <i>Les produits se chiffrent à 1.316.354 €, mais ce montant n'a pas été encaissé (voir les créances inscrites à l'actif du bilan).</i> <i>Amortissements ≠ Investissements</i> <i>Les amortissements inscrits dans le compte de résultats ne correspondent pas au montant des actifs achetés en 2022, mais à la partie des actifs consommée en 2022 (voir les actifs immobilisés à l'actif du bilan).</i> <i>Charges ≠ Dépenses, Décaissements</i> <i>(voir les dettes inscrites au passif du bilan).</i>
Créances clients	- 224.935	
Fournitures	- 62.065	
Services	- 235.715	
Rémunérations	- 470.490	
Investissements	- 609.550	
Total	- 293.083	

La forte augmentation des salaires, qui s'élèvent en 2022 à **470.490 €**, explique largement la diminution des liquidités.



11. Les perspectives

Le cimetière de Schaerbeek



Vert foncé = terrain occupé au 31/12/2022

Le cimetière multiconfessionnel comprend les parcelles 13, 20, 21 et 22 situées à l'arrière du cimetière de Schaerbeek.

<i>CONFESION</i>	<i>PARCELLE</i>	<i>SUPERFICIE</i>	<i>Nbre TOMBES</i>
Parcelles musulmanes	Parcelle 13	13.300 m ²	2.350
	Parcelle 21	20.188 m ²	3.680
	Parcelle 20	6.695 m ²	900
	Parcelle 26	4.930 m ²	650
Parcelle orthodoxe et juive	Parcelle 22	7.690 m ²	1.400
Voieries et abords		10.250 m ²	

Les parcelles musulmanes 13 et 21 sont complètes et nous avons déjà commencé à exploiter la parcelle musulmane 20.

La commune de Schaerbeek compte nous louer une parcelle supplémentaire : la parcelle 26 qui peut accueillir 650 défunts.

Dans ce cas, la communauté musulmane disposerait encore de 1.550 tombes.

Nous constatons que de plus en plus de familles souhaitent inhumer leurs proches au cimetière intercommunal.

A raison de 800 enterrements par an, nous estimons que nous pourrions encore enterrer des défunts musulmans jusqu'à la fin de l'année **2024**.

Si le nombre de personnes qui achètent une concession de leur vivant augmente, le cimetière sera complet avant cette date.

Nous ne pourrions organiser une rotation des parcelles (enterrer une seconde personne dans les tombes qui ont expiré) qu'à partir de **2045**.

L'intercommunale doit donc trouver et aménager un nouveau site au plus vite. Cet aménagement engendrera des frais.

En 2022, l'intercommunale a puisé 205.386 € dans ses liquidités. En 2024, elle ne devra plus payer la construction du bâtiment mais les autres frais sont récurrents.

L'intercommunale devra réfréner les frais des rémunérations sous peine d'être confrontée à des problèmes de trésorerie dans quelques années.

Ludo Beckers,
Secrétaire

Khalid Mansouri,
Président

Annexes

<i>Jetons de présence</i>	Nbre pour réunions CA	Nbre pour réunions AG	BRUT
ALAMI Fathiya	1		120 €
AKYOL Safa	4		480 €
BADRI Nadia	5		600 €
BEX Marie-Carmen	2		240 €
BORSU Marie	1	1	240 €
CHAKIR Hicham	2		600 €
ECHOUEL Mohamed	1		120 €
ERGEN Benhur	0	1	120 €
EL KTIBI Ahmed	7	1	0 €
ISSENGHE Patrick	7	1	960 €
JANSSEN Serge	8		960 €
LEVIEUX Véronique	2		240 €
LOTFI Mostefa	6		720 €
MANSOURI Khalid	10	1	2.580 €
TOUSSAINT Jérôme	0	1	120 €
TYSSAEN Anne	0	1	120 €
VAN DAMME Lionel	0	1	120 €
Total	56	8	8.340 €

Les administrateurs ne bénéficient d'aucun autre avantage.

Marchés publics

En 2023, nous devons publier un marché relatif à la construction et la fourniture de cadres.

Personnel de l'intercommunale

	NOM	DEBUT	BAREME
1	M. Ludo Beckers	01 - 07 - 2000	A6
2	M. Ali Abbouti	01 - 11 - 2020	D1
3	Mme Kadija El Youssfi	02 - 11 - 2021	C1
4	M. Ghazi Tuncer Battal	14 - 02 - 2022	D1
5	M. Roman Beckers	02 - 05 - 2022	D1
6	M. Arnaud Huybrechts	24 - 10 - 2022	D1

Deux personnes ont été engagées pour une durée déterminée et une personne a été licenciée :

	NOM	DEBUT	FIN
1	M. Hakim Debza	01 - 01 - 2020	18 - 09 - 2022
2	M. H. Ben Mokkaem	02 - 05 - 2022	31 - 08 - 2022
3	M. Abderrahim Odriss	12 - 07 - 2022	09 - 09 - 2022

Trésorerie

Chiffre d'affaires	1.309.671,75	
+ Autres produits	6.681,75	
- Fournitures	62.064,84	
- Services, biens	235.715,25	
- Rémunérations	470.489,70	
- Autres charges	420,00	
- Charges non récurrentes	39.607,55	
- Intérêts	2.783,62	
- Frais bancaires	2.500,19	
Δ Créances clients	60.848,00	Augmentation des créances ÷ 2022
Δ Dettes commerciales	- 17.370,43	Diminution des dettes ÷ à 2022
- Investissements	609.549,00	
Liquidités	- 184.995,08	



Manet, Le balcon